

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,

- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R.613-32 à R.613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Master, mention Gestion des Ressources Humaines,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres des commissions préparatoires chargées de proposer la validation des UE du Master mention Gestion des Ressources Humaines :

Semestres 7 et 8 - Master 1ère année (Nancy) :

- Thierry COLIN, Maître de conférences HDR, *Président de la commission*
- Raphaël DALMASSO Maître de conférences HDR
- Sylvie DIDIERLAURENT, Maître de conférences
- Pierre GARNER, Maître de conférences
- Benoit GRASSER, Professeur des Universités
- Loris GUERY, Professeur des Universités
- Emmanuelle GURTNER, Maître de conférences
- Lionel JACQUOT, Professeur des Universités
- Valéry KRYLOV, Maître de conférences
- Estelle MERCIER, Maître de conférences
- Yves MOULIN, Professeur des Universités
- Mélanie ROBERT, enseignante contractuelle
- Marc SALESINA, Maître de conférences
- Anne STEVENOT, Professeur des Universités
- Nadia MERABTI, Enseignante Anglais, PEARL
- Enrick LAFONTAINE, Consultant
- Vincent LOQUET, Avocat
- Hervé ROHOWYJ, Consultant

Semestres 7 et 8 - Master 1ère année (Metz) :

- Valéry KRYLOV, Maître de conférences, *Président de la commission*
- Frédéric BORNAREL, Maître de conférences
- Thierry COLIN, Maître de conférences HDR
- Raphaël DALMASSO, Maître de conférences HDR
- Yves MOULIN, Professeur des Universités
- Baptiste RAPPIN, Maître de conférences HDR
- Hervé BLASSELLE, PRAG
- Véronique DUNAT-MAGISTA, PRCE
- Catherine DELLINGER, PRAG
- Oksana KANTARUK PIERRE, enseignante contractuelle
- Mélanie ROBERT, enseignante contractuelle
- Anne BICHAIN, Avocat
- Cyrielle BRUNETTI, consultante / formatrice
- Virgnie BOYARD, associée et exécutive Director (HR consulting)
- Thierry BRUGVIN, consultant / formateur
- Pierre Robert CLOET, Professeur associé
- Elodie CABOCEL, Avocate
- François FREUND, consultant / formateur
- Laurence GUETTAF PECHENET, avocate
- Anna KULICHENSKI, responsable recrutement
- Laetitia LATRICHE-MULLER, DRH, Hôpitaux Publics de Moselle
- Daniel TEIXEIRA, Contrôleur de gestion à la gendarmerie
- Benjamin UNTEREINER, DRH, Schneider Electric

Semestres 9 et 10 - DSRH - Master 2ème année :

- Anne STEVENOT, Professeur des Universités, *Présidente de la Commission*
- Thierry COLIN, Maître de Conférences HDR
- Raphaël DALMASSO, Maître de conférences HDR
- Benoit GRASSER, Professeur des Universités
- Loris GUERY, Professeur des Universités
- Patrice LAROCHE, Professeur des Universités
- Estelle MERCIER, Maître de Conférences,
- Yves MOULIN, Professeur des Universités
- Marc SALESINA, Maître de conférences
- Catherine-Rose BARRETT, enseignante
- Mélanie ROBERT, enseignante contractuelle
- Marc BENOIT, consultant INRS
- Julien CHAVANCE, Directeur des Ressources Humaines
- Catherine DEMANGE, Consultante
- Eric FIATTE, Responsable Ressources Humaines
- Raphael HOCH, Consultant François INTROVIGNE, Consultant
- Hélène JUPILLE, Avocate-conseil
- Frédéric LEMOINE, Président ANDRH, Directeur Délégué
- Estelle LAMBERT, Responsable Développement RH
- Vincent LOQUET, Avocat

- Séverine MAHUT, déléguée RH GRDF
- Joseph PARILLA, Consultant
- Virginie PARISSET, DRH Menway

Semestres 9 et 10 - MRHO - Master 2ème année

- Baptiste RAPPIN, Maître de conférences HDR, *Président de la commission*
- Frédéric BORNAREL, Maître de conférences
- Valéry KRYLOV, Maître de conférences
- Sandrine VIRGILI, Maître de conférences
- Véronique DUNAT-MAGISTA, PRCE
- David BENMAHDI, senior HR manager
- Mathieu DANTEC, consultant
- François FREUND, consultant / formateur
- Bernard GUERY, formateur
- Raphaël HOCH, Professeur associé
- Alexandre LANG, RRH claa
- Lionel MARTIN, senior consultant
- Laurent MARQUET, RRH
- Grégory SIMONET, Responsable SI à Batigère

La proposition de la commission préparatoire revêt un caractère indicatif, elle ne lie pas le jury.
Les commissions ne sont pas soumises à une règle de quorum.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

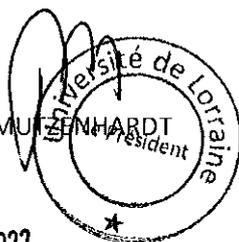
Article 3 :

Les Directeurs de l'IAE NANCY School of Management et de l'IAE METZ School of Management sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUFZENHARDT
Président



14 AVR. 2022

14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,

- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Master, mention Gestion des Ressources Humaines,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés en tant que membres du jury du Master mention Gestion des Ressources Humaines, chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres, des années, de la délivrance de la Maîtrise et de la délivrance du Master pour l'année 2021-2022 :

- Yves MOULIN, Professeur des Universités, **Président**
- Thierry COLIN, Maître de conférences - HDR
- Valery KRYLOV, Maître de conférences
- Baptiste RAPPIN, Maître de conférences – HDR
- Anne STEVENOT, Professeur des Universités
- Frédéric LEMOINE, Président ANDRH (Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines) Lorraine Centre

Article 2 :

Le jury constitué à l'article 1 siège également comme jury statuant souverainement, en application des articles R 613-32 à R 613-37 relatifs aux demandes de validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger en vue de l'obtention du diplôme pour l'année 2021-2022.

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 4 :

Les Directeurs de l'IAE NANCY School of Management et de l'IAE METZ School of Management sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

14 AVR. 2022